Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1193

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

Agir en priorité sur les gaspillages d'énergie

RAYMOND FAWER
journaliste

«Irrecevable», le projet de loi sur l'énergie, estiment les électriciens suisses. «La loi ne fera qu'entériner une bureaucratie superflue courant derrière l'évolution de la technique sans jamais la rattraper», renchérit Max Breu, directeur des Centrales suisses d'électricité.

Il n'est pas dans notre propos d'analyser ici les dispositions de ce projet. Elles ont été établies sur la base d'une étude des besoins futurs en énergie jusqu'à l'an 2010 et plus loin, jusqu'en 2030. Les scénarios envisagés montrent la difficulté de prévisions fiables dans ce domaine, tant sont divers et nombreux les paramètres à prendre en compte. Une chose cependant est sûre; toutes les possibilités d'économie devront être recherchées.

Correctement exploité, le potentiel d'économies devrait permettre de faire mentir les estimations des experts, qui varient, dans le cas de l'électricité, entre une augmentation de la consommation de 26 à 32% d'ici 2030, mais s'accordant cependant sur une prévision de hausse de 7% jusqu'en l'an 2000.

Trop ambitieux ?

Le projet de loi n'est nullement trop ambitieux ni trop contraignant, si l'on se réfère à ce qui se fait à l'étranger. Il suffit pour s'en convaincre de prendre connaissance du catalogue de directives préparées par le président Clinton à l'intention des diverses agences fédérales et du mandat donné au Département de l'énergie (DOE). Les consommations d'eau et d'énergie des services fédéraux devront baisser de 30% d'ici 2005 par rapport à 1985, les énergies renouvelables couvrir 10% au moins des nouveaux besoins en 2010, l'efficacité énergétique de certaines installations s'améliorer de 20% à l'horizon 2005. Au Japon, c'est à la baisse qu'a été révisé le volume global des énergies nécessaires en 2010, régressant de 380 à 330 millions de tonnes d'équivalent-pétrole.

Dans notre pays, tous les secteurs consommateurs d'énergie disposent d'une marge d'économie beaucoup plus large que ne veulent bien l'admettre les milieux liés à la production d'électricité ou à la distribution des autres agents énergétiques. Camille Ançay, ingénieur responsable au Service des bâtiments de l'Etat du Valais, lors de la récente «Journée romande de l'énergie», a dit avoir été surpris par l'ampleur du gaspillage dans les bâtiments publics, «celui-ci dépassant souvent 30% pour l'électricité».

Jean-Pascal Genoud, directeur de l'Office de l'énergie du canton de Genève, de son côté, a relevé qu'une réduction de plus de 10% de la consommation totale de l'aéroport de Cointrin a été obtenue sans aucune modification importante des installations et sans que le confort en soit affecté. Une économie qui a même atteint 21% pour l'aérogare. Temps de retour des dépenses engagées: deux ans (sans le mandat d'étude).

Résultats spectaculaires

Banques, assurances, établissements et collectivités publics, industries, gérances immobilières sont aujourd'hui nombreux à se féliciter d'avoir confié à un bureau d'ingénieurs spécialisés le mandat d'étudier leur potentiel d'économies. L'UBS par exemple a vu baisser la consommation d'électricité de la Tour Lombard à Genève de 50%, celle de mazout de presque autant, sa consommation d'eau de 60%.

Au centre de calcul de la même banque, à Lausanne-Sévelin, la consommation d'électricité n'est plus qu'un tiers de ce qu'elle était en 1989, avec des pointes (paramètre important de la tarification) réduites de moitié. Des résultats nullement exceptionnels, et qui peuvent être obtenus sans grands investissements. Des premières mesures, applicables à peu de frais, peuvent généralement être amorties en deux ans. Elles sont souvent les plus productives. Ensuite les coûts croissent progressivement, en fonction de l'ambition des objectifs visés.

Honoraires financés grâce aux économies

Les solutions proposées par les bureaux d'étude peuvent inclure l'autofinancement. En moyenne, les honoraires d'un bureau d'étude proposant cette solution correspondent à la valeur des économies réalisées pendant les deux premières années suivant l'exécution des mesures prescrites. Mais il est aussi possible de passer contrat pour un financement réalisé au moyen des économies faites. En ce cas, l'équipement est remis gratuitement au maître de l'ouvrage cinq ans après sa mise en service. Durant la période contractuelle, l'exploitant bénéficie d'une ristourne sur les économies obtenues.

A l'évidence, le potentiel d'économies est tel que son exploitation devrait suffire à stabiliser la consommation pour de longues années encore. A condition d'ajouter aux filières de l'électricité celle de la production industrielle d'économies de l'électricité. Cette question engage aujourd'hui une vaste réflexion qui occupe tout le champ social. Ainsi le professeur Roland J. Campiche, directeur de l'Institut d'éthique sociale de la FEPS (Fédération des églises protestantes de Suisse) y voit «une démarche qui consiste de fait dans un véritable investissement pour l'avenir». ■